



Programme de formation

Financement des établissements FPH – Niveau débutant

29/04/2026

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : tout agent

Prérequis : aucun

Objectifs :

Appréhender les fondements de la comptabilité publique hospitalière ;
Comprendre l'environnement économique et financier d'un établissement hospitalier ;
Comprendre l'environnement économique et financier d'un établissement médico-social ;
Comprendre la mise en place des budgets.

Programme :

1- La séparation ordonnateur / comptable

2- L'environnement économique et financier des établissements médico-sociaux et leurs mécanismes comptables et budgétaires

3- Le contexte de mise en place de l'EPRD

Le cadre fixé par l'ordonnance du 2 mai 2005 et le décret du 30 novembre 2005 ;
EPRD et mise en place de la T2A ;
Les objectifs poursuivis : améliorer la visibilité et la prévision ;
Présentation infra annuelle de l'état des prévisions par rapport aux réalisations ;
La dimension financière et budgétaire de l'EPRD.

4- La structuration de l'EPRD

Le compte de résultat prévisionnel ;
La capacité d'autofinancement prévisionnelle ;
Le tableau de financement prévisionnel ;
La variation du fonds de roulement ;
Le tableau prévisionnel des effectifs rémunérés et le plan global pluriannuel de financement.

5- De l'élaboration au suivi de l'EPRD

Du rapport préliminaire au vote ;
Le rôle du Directeur de l'ARS ;
La procédure d'approbation ;
Le suivi de l'EPRD : transmissions des informations à l'ARS et procédure modificative.

Programme de formation

6- La nomenclature comptable dans le cadre de l'EPRD

Les 3 niveaux : titre, chapitre et comptes ;

Les modifications du plan comptable.

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs/questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par aux participants. La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.

L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.

A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.

90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).